



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010368

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 1669
N/REF : 5/01/2025 0H13 C:020665 I:01295
V/REF : Contrat N°001669 du 12/12/1991

SDC 'Créqui I'
C/O LÔNES
71, RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : CREQUI I
63/65, RUE DE CREQUI
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GARAGE - PORTAIL
MOTIF : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. J. COULARD

ENTRETIEN PORTE AUTOMATIQUE DE GARAGE
PROLYAC procedera aux opérations suivantes :
Entretien de la porte automatique de garage conformément
au decret N.90-567 du 5 Juillet 1990 et a l'arrete du
12 Novembre1990 relatif a l'entretien des portes automa-
tiques de garages des batiments d'habitation.

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Janvier
et 1er Juillet de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 648,92

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 08/2008	Valeur :	99,6
	Mois de l'indice de révision	: 09/2024	Valeur :	141,4



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010368

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	ENTRETIEN PORTAIL AUTOMATIQUE GARAGES	12/AN	879,93	439,96
	TOTAL H.T.			439,96
	T.V.A. a 10,00%			43,99
	TOTAL T.T.C.En EURO			483,95

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.